



Journal de Roubaix

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Ce journal paraît deux fois la semaine, le mercredi et le samedi.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, 25 fr. par an.
Pour le dehors, les frais de poste en plus.

Un numéro : 25 centimes.

ABONNEMENT ET RÉDACTION :

Au bureau du Journal, 20, rue Neuve,
A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

La rédaction recevra les articles signés indiquant l'adresse exacte de l'auteur, dans le cas où il y aurait à faire des observations.

Le Gérant responsable se réserve le droit d'examen.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

ROUBAIX, 18 novembre.

Le *Moniteur* contient dans sa partie officielle :

Nominations dans la magistrature et dans les tribunaux de commerce ;

Décret concernant les crédits supplémentaires ou extraordinaires des ministres durant l'inter-valle des sessions du Corps législatif ;

Réception par l'Empereur de l'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. le roi de Danemark et d'une lettre de S. M. la reine des Espagnes.

Décrets : portant promotions et nominations dans l'Ordre impérial de la Légion d'honneur ; — conférant la médaille militaire.

Chronique locale.

L'administration municipale vient de prendre une mesure qui empêchera, nous l'espérons, le retour des accidents que nous avons dû trop souvent signaler. Les abords du canal vont être munis de garde-fous. Cette précaution, si elle avait été prise plus tôt, aurait sauvé la vie à bien des malheureux.

Les habitants de Roubaix ont été avertis hier, par une publication de la police, d'avoir à prendre des précautions contre l'invasion possible sur le territoire français d'un grand nombre de malfaiteurs belges, échappés de la chaîne des condamnés aux travaux forcés, au moment où ils étaient dirigés sur la prison de Vilvorde.

L'administration du chemin de fer du Nord vient de prendre une décision qu'il est utile de porter à la connaissance des familles.

Jusqu'à ce jour, les enfants voyageant en che-

min de fer étaient assujettis dès l'âge de 3 ans à payer leur place entière ; seulement, jusqu'à 6 ans, deux enfants étaient admis avec un seul billet.

Depuis le 15 novembre, les enfants de 3 à 6 ans ne paieront plus qu'une demi-place individuellement.

Le droit d'entrée à la Bourse de Paris va être perçu à dater du 1^{er} janvier. Ce droit est fixé à 1 fr. par personne et par jour, ou 50 c. par abonnement. Les abonnements seront mensuels.

Dans les prévisions du gouvernement, la recette devrait atteindre 1,000 fr. par jour au moins. Le bureau des transferts placé à la Bourse étant considéré comme un bureau du Trésor, les personnes qui s'y rendront n'auront pas, bien entendu, de droit à payer.

On sait qu'aux termes de la nouvelle loi sur les postes, on peut, sous le nom d'échantillons, expédier à peu de frais (dix centimes par hectogramme) de petits paquets n'excédant pas un poids de 3 kilog. Ce mot d'échantillons doit s'interpréter de la façon la plus large, c'est-à-dire s'appliquer à tous objets qui ne sont pas de nature à détériorer ou salir les correspondances.

Les divers modes facultatifs d'expédition consistent en bandes mobiles, sacs en toile, ou en papier, boîtes, caisses, étuis fermés avec de simples ficelles faciles à dénouer, fioles transparentes assujetties convenablement dans des caisses solides.

On voit, au premier coup d'œil, combien cette interprétation de la loi va rendre service au commerce et accorder de facilités à maints échanges de famille.

Jeudi dernier, une députation d'habitants de la commune de Bondues se rendait à Roubaix chez M. Leignel, qui vient de se retirer dans cette ville, après avoir occupé pendant 26 ans

la cure de Bondues. Le but de cette démarche était d'offrir au vénérable pasteur un souvenir de la pieuse reconnaissance de ses anciens paroissiens, qui avaient ouvert dans cette intention une souscription à laquelle riches et pauvres ont voulu participer dans la mesure de leurs moyens. La commission, guidée dans son choix par le digne successeur de M. Leignel, a consacré le produit de la souscription à l'achat d'un magnifique Christ en ivoire, chef-d'œuvre de l'art moderne. En le remettant au nom des habitants de Bondues à leur ancien curé, un des membres de la commission a prononcé un discours dans lequel il a rappelé les titres si nombreux que M. Leignel avait acquis à la reconnaissance de tous ceux qu'il appelait ses enfants et particulièrement des pauvres pour lesquels il avait la tendresse d'une mère.

M. Leignel, vivement ému et les larmes aux yeux, a répondu avec modestie qu'il s'était toujours efforcé de remplir ses devoirs à l'égard de ses paroissiens, mais qu'il ne méritait pas tant de reconnaissance de leur part ; puis il a ajouté qu'il n'oublierait jamais ses anciens amis, et qu'il ne cesserait de prier Dieu, dans sa retraite, pour le salut et la prospérité de la commune de Bondues.

Nous sommes heureux de constater ce touchant échange de sentiments, qui honore à la fois un respectable ministre de la religion et ceux qui se sont réunis avec tant d'unanimité en cette circonstance pour lui témoigner leur sympathie estime.

Caisse d'Escompte de Roubaix.

En conformité de la circulaire du 31 octobre, la Caisse d'escompte de Roubaix a commencé ses opérations le 3 novembre. Les bureaux sont situés rue Nain, 42 bis.

Les conditions générales de cette circulaire seront maintenues jusqu'à modification du taux d'escompte de la Banque ou de ses limites d'échéance. Les bordereaux dépassant le chiffre de

fr. 1,000, devront être déposés à la Caisse la veille du jour de leur paiement, avant cinq heures.

PAVIOT, PH. VRAU et C.^{ie}

Dimanche prochain 23 aura lieu l'inauguration de la nouvelle chaire de l'église de Notre-Dame de Consolation, au faubourg de la Barre, à Wazemmes.

Cette chaire, unique sans doute en son genre, représente un navire voguant à pleines voiles, au milieu des flots agités ; elle rappelle ce navire qui, l'an 1515, portait le seigneur de Hocron dans les parages de la mer du Nord.

Pendant ce voyage survint une affreuse tempête. Le grand mât se brisa et le vaisseau devint le jouet des vagues. Le seigneur de Hocron se voit dans un danger imminent ; il faut un miracle pour le sauver.

Plein de confiance en la mère de Dieu, il s'écrie : « O Marie ! notre bonne mère, voyez notre péril, envoyez-nous votre secours et sauvez vos enfants ! Si nous rentrons dans notre patrie, j'en fais le vœu solennel, j'érigerai un sanctuaire en votre honneur. » Cette fervente prière est exaucée, et ce miracle donne naissance à la nouvelle paroisse de Notre-Dame de Consolation, érigée presque à l'emplacement choisi par le seigneur de Hocron.

Cette chaire fait aussi penser à la pêche miraculeuse, et représente la figure de l'Eglise placée au milieu des vagues du monde.

Ce travail remarquable est dû au ciseau de M. Bulteau, l'habile sculpteur de Wazemmes, dont la réputation est déjà faite.

Nous indiquerons dans notre prochain numéro les cérémonies qui auront lieu à l'occasion de cette solennité.

L'église de la Barre est desservie par M. l'abbé Willaey, ancien curé de Neuville-sur-Escaut. Monseigneur l'archevêque de Cambrai, en le désignant à ce poste, avait, avec raison, compté

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX.

18 NOVEMBRE 1856.

LE MEXICAIN. (1)

(SUITE.) — Voir le numéro du 15 novembre.

— Après tout, mon cher Outrebas, cela m'est fort égal. L'essentiel est que vous sachiez diriger ma maison, d'une manière convenable à un homme qui a trois sucreries, des plantations de café, de coton et plus de six cents esclaves.

Nous nous abstiendrons de décrire ici la cérémonie burlesque que tout le monde connaît aujourd'hui, sinon par expérience, du moins par les récits des voyageurs. Nous dirons seulement que, la générosité n'étant pas chez M. Outrebas un péché d'habitude, il reçut le baptême complet, c'est-à-dire qu'il fut précipité au fond d'un baquet plein d'eau salée aux cris de joie de tout l'équipage.

CHAPITRE XLIX.

TEMPÊTE.

Dès qu'on eut passé le tropique, les vents aliés commencèrent à se faire sentir. Le vaisseau voguait à pleines voiles vers sa destination, dont rien ne semblait devoir le détourner : chaque jour il s'en rapprochait sensiblement ; déjà même on remarquait avec plaisir des herbes

marines et de certaines espèces d'oiseaux que l'on ne rencontre pas ordinairement à une grande distance des terres ; mais un soir, le vent cessa tout-à-coup, la mer devint unie comme une glace, des nuages légers se formèrent sur l'horizon et s'étendirent peu à peu comme un voile qui finit par embrasser toute l'étendue du ciel. Au murmure des vagues avait succédé le plus imposant de tous les silences, il n'était interrompu que par le cri plaintif des mouettes qui voltigeaient autour du vaisseau et semblaient vouloir y chercher un asile. Toute la nuit se passa ainsi dans le plus grand calme et dans une immobilité presque complète. Les passagers, se reposant sur la tranquillité apparente de la mer, ne prévoyaient aucun malheur ; mais les vieux marins, familiarisés avec ces symptômes précurseurs des tempêtes, faisaient toutes les dispositions nécessaires pour s'y préparer.

Le lendemain au point du jour, le soleil parut un instant sur l'horizon et fut bientôt entièrement caché par les nuages. On s'aperçut alors que les eaux avaient tout-à-fait changé de couleur, ce qui redoubla les inquiétudes du capitaine. Il donna ordre aussitôt de replier toutes les voiles, de fermer les écoutilles, de renfermer les femmes et de mettre tout le monde à la manœuvre. Télasco et ses compagnons n'avaient pas attendu cet ordre pour s'y disposer ; mais quant au pauvre Outrebas, il était plus mort que vivant et son secours ne pouvait être d'une grande efficacité.

Cependant un bruit sourd se faisait entendre par intervalles, et paraissait sortir du fond des abîmes : les flots commençaient à s'agiter, la clarté du jour diminuait progressivement. Le navire, par un balancement plus fréquent et plus marqué, semblait vouloir s'accoutumer par de-

grés aux horribles secousses qu'il devait éprouver. Tout-à-coup, le vent s'éleva et mugit ; les vagues, furieuses, se heurtent, s'entrechoquent et se précipitent contre le vaisseau ; les lames d'eau se succèdent avec une étonnante rapidité. Chacune d'elles s'avance comme une montagne mobile, dont le sommet penché, se roule, tombe et engloutit pour un moment le vaisseau qui repart bientôt ruisselant de toutes parts.

— Au nom du ciel ! s'écriait M. Outrebas, enfermez-moi avec ces dames, que je puisse au moins recommander mon âme à Dieu !

— Le diable soit du vieux magot ! dit le maître d'équipage en lui caressant l'omoplate avec un grand coup de corde, c'est le moment de travailler et non de marmoter des orèmes. Quand il n'y aura plus de ressource, à la bonne heure, nous penserons au ciel si nous en avons le temps.

Télasco, prenant pitié du malheureux intentionnant, le lia au pied du grand mât, afin qu'il ne fût pas emporté par les lames qui, à chaque instant, couvraient le pont ; mais, se méprenant sur l'intention du Mexicain, il redoubla ses cris jusqu'à ce que le maître d'équipage lui eût administré une dose plus forte de consolation.

Pendant ce temps, le capitaine, conservant le sang-froid nécessaire en pareille occasion, avait déjà sacrifié une partie de la cargaison pour sauver le bâtiment ; un coup de vent ayant emporté la moitié du mât de misaine, l'on abattit le reste et quelques instants après, il fallut également couper toute la partie supérieure du grand mât. Ainsi désemparé, le vaisseau flotta quelque temps au gré des vagues, tour à tour porté à une hauteur prodigieuse ou précipité dans un gouffre effroyable ; mais peu à peu le temps s'éclaircit, le vent s'apaisa, la mer se ra-

doucit et la joie commença à renaître dans le cœur des matelots et des passagers, qui venaient d'échapper à une mort presque certaine.

Après un grand danger, rien n'est plus amusant que les commentaires de ceux qui n'ont rien vu et les forfanteries de ceux qui ont le plus tremblé. Le brick *les Trois Amis* offrit pendant quelques heures le spectacle le plus extravagant ; les marins demandaient à grands cris une distribution de vin pour se remettre des fatigues qu'ils venaient d'éprouver ; mais le capitaine sut leur faire comprendre que le péril n'était pas entièrement passé et qu'il fallait avant de songer à s'enivrer réparer autant qu'il était possible le mal que le vaisseau avait souffert, afin de pouvoir gagner l'une des Antilles.

Ce projet ne paraissait pas d'une exécution facile, dans l'état où se trouvait le gréement. On parvint cependant à rajuster sur le grand mât un mât de perroquet de rechange et deux petites voiles avec lesquelles on se dirigea fort lentement vers le point où l'on espérait aborder plus tôt. Après trois jours d'une route fort incertaine, parce que la boussole avait été renversée plusieurs fois pendant la tempête, le matelot de vigie fit entendre le cri tant désiré de : *Terre ! Terre !* Aussitôt tout le monde se précipita sur le pont ; les dames, lasses de s'évanouir, se contentèrent de pleurer de joie ; monsieur Bournichon promit dix piastres à chaque matelot si l'on peut arriver au port ; le Mexicain remercia le ciel de l'avoir conservé pour être encore utile à son père ; on se mêle, on s'embrasse, on chante, on danse ; des rafraichissements sont accordés avec prudence et chacun reprenant courage, travaille avec une nouvelle ardeur au salut commun.

A mesure que le vaisseau avançait, une côte

(1) La reproduction de ce feuilleton est interdite.